

MASTER 2 CULTURE ET COMMUNICATION, PARCOURS ÉVÉNEMENTIEL, MÉDIATION DES ARTS ET DES SCIENCES (EMAS)

DOMAINE(S) :

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARTS - LETTRES - LANGUES, SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

MENTION	Culture et communication
DISCIPLINE(S)	Communication Culture Générale
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
CRÉDITS ECTS	60
COMPOSANTE(S)	UFR des sciences
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Versailles
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	français, anglais

Le parcours EMAS de la mention "Culture et Communication" forme des professionnels dans le domaine porteur des métiers de la communication et de l'événementiel, de la médiation culturelle scientifique et artistique (musées, théâtres, centres culturels, lieux patrimoniaux, festivals, expositions...).

[Spécificités de la formation](#)

La formation repose sur les synergies entre arts et sciences et s'appuie sur la démarche "projet", dont la méthodologie rigoureuse permet d'organiser la complémentarité et la pluridisciplinarité des compétences. Elle associe enseignements universitaires et professionnels, prépare les étudiants à devenir des professionnels capables de concevoir et de diriger des projets culturels artistiques et/ou scientifiques, de travailler de façon collaborative et d'assister les organismes culturels dans l'élaboration et la mise en place d'une médiation et d'une communication adaptées aux spécificités du champ culturel.

Compétences développées

Mise en œuvre de projets culturels artistiques et scientifiques, ponctuels ou permanents, depuis la conception, le financement, l'organisation, les contacts avec les experts, jusqu'à la logistique, la communication, l'animation, les relations avec les publics et l'évaluation des actions de médiation.

Définition d'un plan de communication et réalisation de supports de communication à destination des médias et des différents publics, organisation de conférences et de débats, mobilisation à bon escient des technologies numériques dans les domaines de la communication et de la médiation des savoirs, de la médiation muséale ou patrimoniale.

Echanges internationaux

La formation intègre la possibilité de stages de mobilité à l'étranger, soit dans une université partenaire (programmes ERASMUS, CREPUQ,...), soit dans des institutions culturelles ou des sites patrimoniaux, en fonction du projet professionnel de l'étudiant.

Partenaires

La formation bénéficie d'un réseau de partenaires institutionnels et associatifs dans le proche environnement socio-économique, local et régional. Ce tissu professionnel associé va des réseaux associatifs culturels aux grandes institutions ou établissements (musée et domaine national de Versailles, La Diagonale Paris-Saclay, Palais de la découverte-Universcience, BnF...). Il contribue aux actions de terrain menées par les étudiants dans le cadre de leurs projets et de leurs stages, ainsi qu'à leur recrutement.

Conditions d'admission

L'admission en M2 parcours EMAS est conditionnée par l'obtention de résultats satisfaisants au M1 de la mention. Les passerelles de S2 du M1 font office de pré-requis pour le passage dans un parcours de M2.

Une procédure de sélection pour une entrée directe en M2 d'étudiants qui n'ont pas suivi le M1 de la mention à l'UVSQ est prévue. Les dossiers seront sélectionnés pour une admissibilité et les candidats retenus convoqués pour un oral au cours duquel un jury d'enseignants-chercheurs conduira un entretien sur l'expérience des candidats et sur leur projet professionnel.

Le M2 est également accessible en formation continue, VAE, VAP, en suivant la procédure indiquée ci-dessous. Les pré-requis et conditions sont les mêmes que pour la formation initiale. Le jury de recrutement étudie le parcours professionnel du candidat et peut proposer, le cas échéant, une validation partielle ou totale par le biais de la VAE ou de la VAP. Il peut également décider de dispenser de telle ou telle UE.

À titre indicatif, la capacité d'accueil pour les M2 de la mention Culture et communication est de **80 étudiants**.

Date de recrutement : du 30 avril au 15 juin 2019.

Inscription

Vous devez faire une demande d'inscription en ligne via l'application de candidatures.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.

La campagne de candidature 2019-2020 est ouverte via la plateforme e-candidature :

> Accédez à la plateforme e-candidature

Les entretiens d'admission des candidats déclarés admissibles à une entrée directe en M2 auront lieu **les jeudi 13 juin et mercredi 26 juin 2019**.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Semestre 3

Communication et langue

Stratégies et outils de la communication, marketing culturel, 26h - 4 ECTS

Droit de la culture et de la communication — 18h - 3 ECTS

Méthodes d'enquête — 16h - 2 ECTS

Anglais professionnel — 18h - 2 ECTS

Gestion de projet

Méthodologie de la gestion des projets 2 et 3 (projet personnel et événement culturel collectif) — 72h - 9 ECTS

Outils de mise en œuvre des projets 2 et 3 — 34h - 4 ECTS

Multimédia appliqué à la communication

Outils de traitement de l'image — 32h - 4 ECTS

Conception de pages web — 16h - 2 ECTS

Semestre 4

Économie de la culture — 12h - 1 ECTS

Anglais professionnel — 18h 2 ECTS

Réalisation projet 2 (projets tutorés) — 40h - 5 ECTS

Réalisation projet 3 (projet collectif tutoré) — 48h - 6 ECTS

Mémoire professionnel ou mémoire de recherche (suivi individuel) — 6 ECTS

Stage de 4 mois min. et rapport (suivi individuel) — 10 ECTS

Contrôle de connaissances

Selon les UE, l'évaluation des étudiants se fera sous la forme de contrôle des connaissances en examen terminal et en contrôle continu. Les travaux demandés suivent la progression pédagogique de la formation (dossiers, exposés, projets tutorés, rapports de stage, mémoires...).

Stages

Le parcours EMAS comporte en fin de S4 un stage obligatoire de quatre mois minimum, doté de 10 ECTS. Il est choisi par l'étudiant en accord avec l'équipe pédagogique.

Ce stage est encadré par un tuteur pédagogique et un tuteur professionnel sur le lieu de stage, chargé de remplir une évaluation à la fin de celui-ci. Il donne lieu à un **rapport de stage**, soutenu au mois de septembre devant un jury composé de 2 personnes dont un professionnel, et destiné à clore le cycle de formation.

Calendrier(s)

2 semestres + stage de 4 mois min.

Perspectives professionnelles

Les métiers visés sont :

- + Chef de projet ou adjoint à chef de projet
- + Responsable de médiation
- + Responsable de communication événementielle
- + Consultant en ingénierie culturelle
- + Responsable de service culturel (collectivités locales, structures culturelles)
- + Chargé de communication
- + Concepteur de produits médiatiques
- + Chargé de production ou de diffusion
- + Chargé de web-communication

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche devenir professionnel spécialité ACM et la fiche devenir professionnel spécialité SCM réalisées à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2015 de ce Master,
- les emplois et missions occupés 30 mois après le master, promotions 2008 à 2015.

Poursuites d'études à l'UVSQ

Le parcours ayant une vocation professionnelle, il n'est pas envisagé de poursuites d'études à l'UVSQ ou ailleurs. Il est toutefois possible de poursuivre un doctorat.

Adresses et coordonnées

Adresse

UFR des Sciences - Département SACIM
45, avenue des États-Unis
Bâtiment Descartes - Bureau RC25
78035 Versailles

Site web de la formation

Enseignant responsable de la formation

Sylvie Catellin
sylvie.catellin@uvsq.fr

Gestionnaire de scolarité

Véronique Delahaye
Bureau 1202 – Bât. Fermat
Tél. : 01 39 25 40 09
veronique.delahaye@uvsq.fr

Reprise d'études

Dominique Trystram
Tél. : 01 39 25 46 56
dominique.trystram@uvsq.fr